NOTE D'INFORMATION N°38

Date : 02/12/2019

Dans le but de vous informer sur les engagements et offres de service de Profialis en faveur du Développement Durable, nous avons le plaisir de vous communiquer les éléments suivants :

Recyclage des menuiseries PVC issues de la déconstruction

Le profilé PVC appliqué à la menuiserie dispose de solides atouts pour faire valoir sa participation à une véritable économie circulaire. Dans cette optique, la collecte et la valorisation du PVC issu des menuiseries représentent le prochain défi majeur à relever.

Dans la droite ligne des engagements pris par le SNEP en 2018 dans le cadre de la Feuille de Route Economie Circulaire visant au recyclage à 100% des plastiques en 2025, Profialis est fière de vous annoncer sa signature de la Charte d'engagement UFME pour le recyclage des menuiseries en fin de vie.

Cette charte reprend une grande partie des engagements du SNEP et repose sur la carte des points de collecte établis par celui-ci.
En tant que signataire, Profialis s'y engage notamment à porter à 20% à l'horizon 2025 le taux de matières premières recyclées utilisées dans ses productions.

En complément des engagements reposant sur les extrudeurs, l'UFME assure la promotion auprès de ses adhérents du recyclage des menuiseries en fin de vie, notamment à travers l'édition d'une fiche qui recense les informations et bonnes pratiques sur la valorisation des menuiseries issues de la déconstruction.

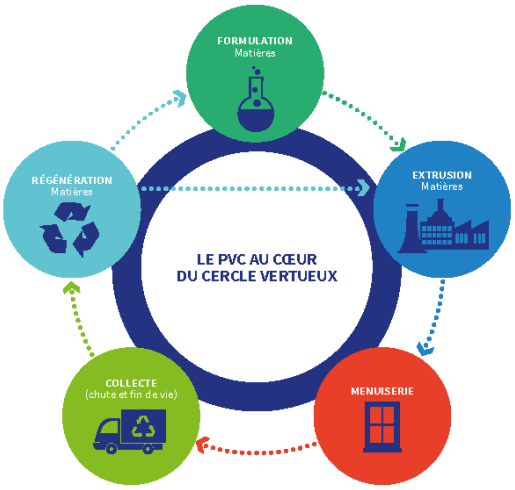

Source SNEP :
Pourquoi le PVC a tout bon ?

Suivez-nous sur LinkedIn

Les bâtiments construits ou équipés dans les années 80 – 90 arrivent actuellement dans des phases de rénovation et leurs menuiseries, de plus en plus majoritairement en PVC, constituent un gisement important de matière parfaitement recyclable.
Si les filières industrielles sont en place pour assurer la valorisation des anciennes menuiseries PVC (du démantèlement à la génération de matières suffisamment qualitatives pour être réintégrées dans l'extrusion de profilés), les flux collectés sont encore insuffisants et les actions de valorisation ne concernent que quelques chantiers témoins.

A ce titre, la fiche UFME jointe à cette note recense un certain nombre de pratiques simples qui sont impératives pour assurer le bon recyclage des menuiseries en fin de vie.

Afin de vous aider dans cette démarche et de contribuer à une économie remarquable car complètement circulaire, Profialis vous rappelle que notre filière propre **Profialis Recyclage** propose également, en complément de la valorisation des chutes de production, des prestations de récupération et de valorisation des menuiseries en fin de vie, que ce soit centralisées en magasin ou directement sur les chantiers de déconstruction.

PROFIALIS RECYCLAGE
Recycler pour le futur

A cet effet, nous vous invitons à prendre contact directement avec notre partenaire recycleur :

Jérôme Hemmert – KHK – jerome.hemmert@k-h-k.eu

Afin de minimiser les coûts engendrés et d'optimiser les débouchés des matières collectées, les actions de récupération des menuiseries issues de la déconstruction sont couplées à la récupération des chutes de production et des cadres hors-cotes.
Pour favoriser la valorisation des cadres issus de la rénovation ou de la déconstruction, le respect des consignes données en annexe de cette note est primordial car il permet d'éviter des contaminations qui sont rédhibitoires pour les matières générées.

Toutes ces actions, si elles sont encore fastidieuses et coûteuses, représentent pourtant l'évolution de nos métiers qui inclura de plus en plus le devenir des produits renouvelés. La mise en place d'actions effectives est également un acte moteur, très porteur en termes de communication et qui permettra aussi d'éviter une taxation forfaitaire et arbitraire du type « écocontribution » dont la menace est latente concernant nos produits.
La valorisation des PVC issus des produits « fin de vie » répond à un besoin qui sera de plus en plus massif. En parallèle de cette évolution et afin de couper court à tout débat concernant l'effectivité du recyclage des profilés PVC, Profialis œuvre également pour l'interdiction pure et simple de l'enfouissement des profils PVC, des profilés dont le recyclage est tout à fait possible et qui représentent un gisement exploitable pour l'avenir.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Cher Client, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Pôle Développement

PROFIALIS
Profiler le futur

FICHE TECHNIQUE N°50

OCTOBRE 2019

RECYCLAGE DE FENETRES COLLECTE & TRAITEMENT

RECOMMANDATIONS ET BONNES PRATIQUES DE COLLECTE ET CONDITIONNEMENT DES FENETRES EN FIN DE VIE EN VUE LEUR VALORISATION OPTIMALE.

VALORISATIONS POSSIBLES ET PRIVILEGIEES

Les fenêtres en fin de vie sont des systèmes composés d'éléments recyclables :

LES VITRAGES

Simple, double ou triple, trempé, feuilleté → **TOUJOURS recyclable**

Après démantèlement, la majeure partie du vitrage peut être réintroduite sous forme de **matière première de recyclage** (calcin) dans la fabrication de verre plat pour le bâtiment.

LES PROFILES DES CADRES OUVRANTS ET DORMANTS

Profilés PVC et Métalliques → **TOUJOURS recyclables**

en **matière première de recyclage** destinée à la fabrication de nouveaux profilés de fenêtres.

Profilés en bois → **TOUJOURS valorisables**

- En **matière première de recyclage** destinée à la fabrication de panneaux à base de bois, de parquets, ou d'éléments de mobilier.
- En matière **valorisable énergétiquement** (combustible de substitution et charges pour cimenterie).

LES PIECES DE QUINCAILLERIE ET RENFORTS METALLIQUES

→ **TOUJOURS recyclables** en **matière première de recyclage** destinée à la fabrication de nouvelles pièces métalliques.

Le recyclage en matière première destinée à la fabrication de composants de fenêtres est la **valorisation la plus vertueuse** car cela permet :

- d'abaisser directement les impacts environnementaux des nouvelles menuiseries en réduisant les consommations d'énergie (utilisation d'une matière déjà transformée), et
- de limiter l'épuisement de ressources naturelles.

A défaut, ces matériaux peuvent être valorisés dans d'autres filières (autres applications verrières, autres produits PVC) et contribuer à abaisser leurs impacts environnementaux.

PRINCIPE DE COLLECTE SELECTIVE

Le recyclage des déchets du second œuvre n'est possible que s'ils ne sont pas mélangés !

Les menuiseries en fin de vie doivent être entreposées et transportées dans des **contenants dédiés** afin d'**éviter la casse des vitrages** et leur **contamination** par des substances incompatibles avec le cahier des charges des fours de verre plat.

Exemples de solutions de collecte et transport de menuiseries en fin de vie :

Bennes dédiées aux fenêtres

Palettes à dosseret

Chevalets réutilisables

DEMANTELEMENT ET TRAITEMENT

Démantèlement

Le recyclage des fenêtres en fin de vie implique la **dissociation de leurs composants**, souvent réalisée par les professionnels du recyclage :

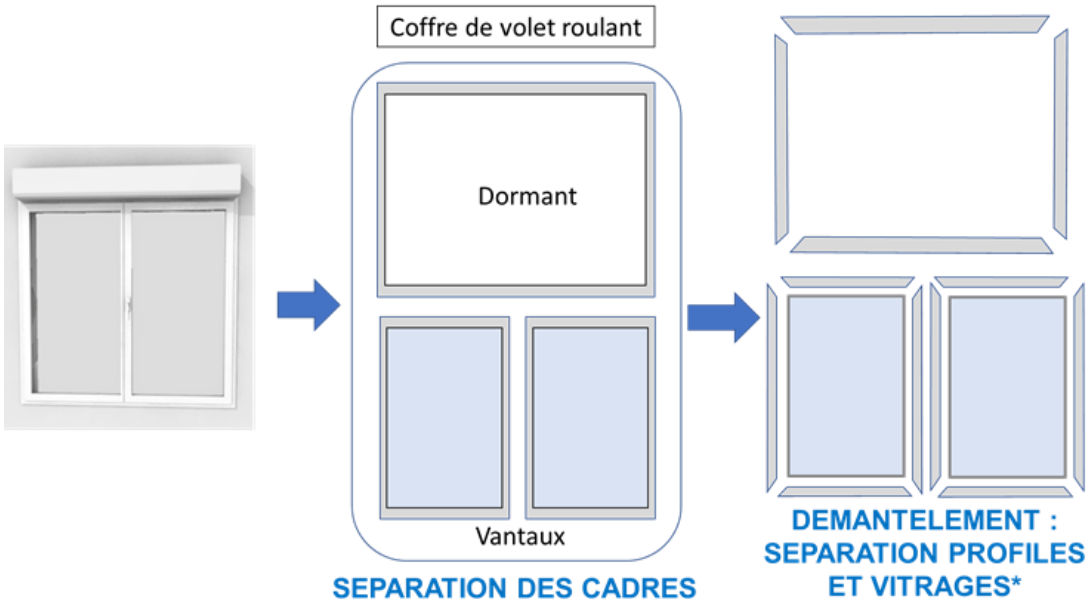

*démantèlement des éléments avec **vitrages isolants** (double ou triple vitrage).

Traitement et valorisation

LES VITRAGES

Les vitrages isolants (doubles ou triples) doivent être orientés vers une **unité de recyclage de vitrages** qualifiée pour la **préparation de calcin de verre plat**.

Les **éléments équipés de vitrages collés** doivent être confiés **entiers** à une **unité de recyclage de vitrages** qualifiée pour la **préparation de calcin de verre plat** qui se chargera de séparer les parties vitrées des montants et traverses en bois.

LES PROFILES DES CADRES OUVRANTS ET DORMANTS

Les **profilés recyclables** (PVC ou métalliques) doivent être orientés vers une **unité de recyclage dédiée** : préparateur de granulés de PVC recyclé destiné à la fabrication de composants de menuiseries, recycleur de métaux.
Les composants métalliques présents dans les profilés sont séparés après broyage et recyclés également.

Les éléments en bois provenant de menuiseries extérieures sont de classe B car traités lors de la fabrication des menuiseries, puis au cours de leur vie en œuvre. Ils sont valorisés en fonction des **exutoires possibles** à proximité :

valorisation matière : usinage pour utilisation en éléments de parquet ou mobilier, broyage pour intégration dans des panneaux à base de bois

valorisation énergétique : combustible de substitution et additif pour cimenterie (cendres)

Lorsqu'aucune valorisation n'est possible, le bois part en **enfouissement**, constituant ainsi une « réserve de carbone ».

92038 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Tél. 01 47 17 69 37

Retrouvez nous sur le site
www.ufme.fr